

**Compte-rendu de la
réunion ordinaire du Conseil du CNFGG du 23 octobre 2007**

Adopté le 5 février 2008

Présents : Michel Menvielle (Président), Jérôme Dymont, Benoît Langlais, Jean-Baptiste Renard, Claude Boucher, Pierrick Givone, Richard Biancale, Marie-Noëlle Houssais, Claude Cosandey, Pierre Hubert.

Absents excusés : Alain Colin de Verdière, Mireille Laigle, Roland Schlich

Les sections 1, 4, 6, et 7 sont représentées.

Les sections 2, 3 et 5 n'ont pas de représentant.

Secrétaire de séance : Jérôme Dymont se propose, dans l'objectif de faire tourner cette responsabilité en l'absence de Secrétaire général.

Le Président demande s'il y aura des questions diverses. Pierre Hubert propose de discuter sur le statut du prix de géophysique mais il est convenu que son intervention sur ce sujet aura lieu lors du point sur le prix inscrit à l'ordre du jour.

Point 1) Adoption formelle du CR du 15 mai

Ce compte rendu a fait l'objet d'une circulation par courrier électronique parmi les membres du conseil et n'a pas suscité de commentaire. Sans objection des participants, il est donc adopté formellement.

Point 2) Point sur les actions en cours

Le Président reprend la liste des actions en cours.

Compte rendu de l'Assemblée Générale de 2007.

Seule la section 4 a envoyé sa contribution écrite. Il est demandé aux autres sections d'envoyer avant le 1^{er} décembre leur rapport, même sous forme de fichier de présentation, et les notices nécrologiques pour édition du Compte rendu final de l'Assemblée Générale.

→ Action des sections, limite 1^{er} décembre 2007

Susciter des candidatures aux postes de responsabilité de l'UGGI

Il n'y a pas eu de candidat français aux fonctions électives de l'UGGI

Rapport quadriennal 2004-2007

Le Conseil exprime sa gratitude envers Daniel Schertzer, grâce à l'action duquel le CD qui constitue le rapport quadriennal de la France pour la période 2004-2007 a été réalisé et livré en temps et en heure.

Richard Biancale s'étonne de ne pas avoir reçu un exemplaire du CD. Le Président lui rappelle que ce rapport est disponible sur le site Web du CNFGG.

COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS DE GÉODÉSIE ET GÉOPHYSIQUE

Claude Boucher souhaite savoir à qui a été diffusé le CD. Le Président indique qu'il a été diffusé aux délégués nationaux membres du conseil de l'UGGI. Il a été produit peu de CD, mais le rapport est disponible en ligne.

Pierre Hubert signale qu'il reste une vingtaine de CD disponibles, à distribuer (*Note du rédacteur : vérification faite, il reste environ 400 exemplaires du CD ; il faut décider de leur usage.*)

Une discussion s'engage sur la meilleure façon de **valoriser** la réalisation du CNFGG que constitue ce rapport quadriennal. Jean-Baptiste Renard pense qu'un CD n'est pas utile et qu'il faut s'appuyer sur la version disponible en ligne, pour laquelle il faut faire de la publicité. Benoît Langlais pense qu'il faudrait envoyer un fascicule reprenant les titres et les résumés des articles, ou tout au moins un courrier électronique avec cette information et pointant sur le site Web. Richard Biancale souhaite une diffusion du CD au moins au sein du CNFGG et de son Conseil. Il est décidé de répartir les CD restants parmi les membres du Conseil, de manière équilibrée entre les sections. Le Président rappelle que l'absence d'un Secrétaire général a certainement pénalisé la diffusion du rapport quadriennal.

→ **Action de Pierre Hubert : envoi des CD**

Un large consensus existe quant à la nécessité de faire la publicité du rapport.

→ **Action du Président : rédaction d'un courriel informatif sur le rapport quadriennal**

→ **Action des sections : envoi le plus large de ce courriel**

Jérôme Dymont rappelle l'engagement auprès des auteurs de tenter de publier les articles de manière groupée dans les CRAS. Il convient de demander leur avis aux auteurs, certains articles n'étant pas des contributions scientifiques originales. Pierrick Givone pense que les auteurs ont déjà répondu, et que c'est aux sections de trier les articles scientifiquement adéquats. Claude Boucher relève que le CRAS ne veut pas d'un numéro spécial, ce qu'il interprète comme une marque supplémentaire du fait que le CNFGG n'a pas d'influence. Il informe le Conseil de ce qu'un auteur de la section I a soumis son manuscrit aux CRAS, paru depuis, et pense que c'est la démarche adéquate. Le Président, prenant acte de la discussion de Pierre Hubert avec Ghislain de Marsilhy qui concluait à l'impossibilité d'avoir un numéro spécial, propose d'envoyer un courrier aux auteurs les informant de ce fait et les invitant à soumettre eux même leur article.

→ **Action des sections : courrier aux auteurs**

Pierrick Givone remarque que, la prochaine fois, il faudra faire une sélection a priori des articles, avec un ou des éditeurs associés... si cette façon de procéder est vraiment le but. Jérôme Dymont rappelle que certaines sections n'ont finalement pas contribué sous la forme d'articles scientifiques, contrairement à ce qui était initialement convenu, et que nous avons fait avec ce que nous avons reçu ! Il se sent un engagement vis-à-vis des auteurs qui ont joué le jeu. Claude Boucher pense qu'en restant à mi chemin entre rapport et articles, nous n'avons pas réussi. Il souhaite aller vers un vrai rapport d'activité ! Jérôme Dymont remarque que personne n'est volontaire pour ce genre de tâches... et que, dans les autres pays, des collègues sont payés pour ça !

Le Président note que, en invitant les auteurs à soumettre leurs manuscrits séparément, on pourrait leur proposer d'insérer une phrase finale mentionnant le CNFGG. Jérôme Dymont pense qu'une formulation du genre « Le CNFGG remercie les auteurs d'avoir accepté qu'une version préliminaire de cet article fasse partie de son rapport quadriennal ». Pierrick Givone et Marie-Noëlle Houssais soulignent le danger en terme de droits de copie, et pensent qu'il faudra retirer les articles du site du CNFGG une fois acceptés, la centaine de CD ne posant probablement pas problème. Cette position est contredite par d'autres membres, qui pensent que le « brouillon » que constitue la version qui apparaît dans le rapport quadriennal ne

COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS DE GÉODÉSIE ET GÉOPHYSIQUE

constitue pas une violation des droits de copie. Le Président conclut que si les auteurs soumettent leurs travaux séparément, il est de la responsabilité du CNFGG et de ses sections de leur éviter tout problème.

Recherche d'un nouveau Secrétaire général

Henri Duquenne a décliné la proposition que lui a transmis le Président. Le secrétaire général doit être quelqu'un qui connaisse bien le CNFGG ! L'alternative est de fonctionner comme nous le faisons...

Devenir des sections 3 et 5 du CNFGG

Pierrick Givone affirme que « la section 5 est morte... le reste est du baratin ». Le Président remarque que, même si la section 5 n'existe plus de fait, il est statutairement impossible de la supprimer. Il souligna par ailleurs que le cas de la section 3 est différent.

→ Action : Claude Boucher va contacter Pierre Briole pour lui parler du devenir de la section 3.

→ Action : Richard Biancale doit voir Pierre Briole en novembre et lui parlera du devenir de la section 3.

Relations avec la Fédération Française de Géologie (FFG)

Le Président a informé la FFG du vote du conseil du CNFGG, qui en a pris acte.

Toilettage des statuts

Action à replacer dans le cadre des discussions à venir sur l'évolution du CNFGG

Point 3) Bilan de l'Assemblée Générale de l'UGGI à Perugia

L'assemblée générale de l'UGGI a rassemblé 4900 participants. Les bureaux de l'Union et des Associations qui la constituent ont été renouvelés.

Pour l'Union :

Président: Dr. Tom Beer (Australia) ; Vice président : Dr. Harsh Gupta (India) ; Secrétaire général: Dr. Alik Ismail-Zadeh (Germany/Russia) ; Trésorier : Dr. Aksel Hansen (Danemark) ; Bureau : Dr. CHEN Yun-Yai (Chine), Dr. David Jackson (USA), Dr. Ali A. Tealeb (Egypte)

Pour la France, Pierre Hubert a été élu Secrétaire Général de l'AISH. Il fait état de 4 élus français dans les commissions de l'AISH. Il est souhaitable que chaque section fasse l'inventaire des collègues français ayant accepté des responsabilités dans son domaine et fasse remonter l'information au Président

→ Action des sections : inventaire des français ayant des responsabilités dans les associations de l'UGGI

Pour la Président, l'AG de cette année a eu une bonne **participation** internationale. A Sapporo, la participation était similaire mais avec une forte contribution japonaise. Les pays émergents étaient très présents, ces assemblées étant importantes pour eux. Les délégations scientifiques des pays riches étaient significatives malgré le discours négatif de ces pays (UGGI versus AGU - EGU - AOGS...).

Pas de remarque particulière sur de nombreux **votes et résolutions**. Des résolutions très techniques ont été votées en géodésie. Il convient néanmoins de noter qu'un vote au conseil a modifié le **statut de la langue française** dans l'UGGI, qui reste langue officielle mais n'est plus langue de référence. Pour le Président, il s'agissait en fait de mettre les textes en accord avec la réalité. Pierre Hubert n'en disconvient pas, une telle mesure ayant déjà été prise pour

COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS DE GÉODÉSIE ET GÉOPHYSIQUE

l'AISH. Mais il pense qu'il s'agissait d'une mesure d'humiliation voulue par le Président de l'UGGI sortant Shamir, dans le cadre d'un processus d'éradication du français. Il n'y a plus que dans l'Union et dans l'AISH que le français demeure. Sur 50 votes, plus de 10 votes se sont opposés à cette résolution – spontanément ! Il convient d'analyser ce résultat et d'identifier ces 10 votes. Cette résolution est une réédition, sous une autre forme, de ce qui s'est passé à Sapporo pour les changements de catégorie. Le Président remarque que d'autres associations conservent le français, et pense que l'union conservera longtemps le français comme langue officielle avec l'anglais. Ceci est défendu par beaucoup... dans l'idée d'ouvrir ultérieurement à d'autres langues ! Pierrick Givone note que, puisque ce changement n'a plus d'importance et n'apporte rien dans les faits, c'est bien une mesure d'humiliation. L'EGU a résolu le problème autrement en utilisant le seul anglais !

Du point de vue de l'**organisation**, Pierre Hubert pense que Perugia va donner un coup dur à l'UGGI. Pour les délégués des pays riches le rapport service / prix était scandaleusement élevé ; pour ceux des pays émergent, l'hébergement était en dortoirs, à 70 € par jour ! L'ensemble des membres du Conseil partage le sentiment que les italiens ont largement profité de la situation. Pierre Hubert indique alors que, quatre mois après la conférence, il n'y a toujours pas de comptes, un des organisateurs est introuvable, et un autre est aux Etats-Unis... La vente de produits dérivés tels que cravates, clés USB, cartes bancaires est perçue comme scandaleuse par l'ensemble du Conseil. Pour Pierre Hubert, beaucoup de gens vont dire « Jamais plus l'UGGI » ! De plus, l'absence de comptes, pose de graves problèmes pour les associations telles que l'AISH, engagées dans le financement de bourses de voyage...

Enfin, Pierre Hubert note qu'une **résolution sur le climat** votée à l'instigation de l'IAMAS mène à une véritable surenchère avec le GIEC-IPCC... pour des raisons de recherche de visibilité ! Jean-Baptiste Renard souligne le risque de discrédit et pense qu'il faut surtout « resserrer les boulons » scientifiquement. Claude Boucher remarque ironiquement que, en l'absence de section 5, le CNFGG n'est pas vraiment impliqué par cette résolution ! Pierre Hubert conclut en rappelant le danger à s'engager sur des choses où l'on a ni compétence, ni responsabilité !

Le Président précise que R. Schlich et lui-même doivent rédiger le rapport pour le COFUSI.

Point 4) Le mot du Trésorier

En l'absence de Roland Schlich, il n'est pas fait état de la situation financière du CNFGG. Le Président note que, à sa connaissance, il n'y a aucun point spécifique à discuter. Il rappelle cependant qu'il est temps que les sections mettent en route le processus de collecte des demandes de subvention de voyage et rappelle les règles qui régissent l'attribution de ces subventions (disponibles sur le site Web du CNFGG).

Informations envoyées par le Trésorier après réception du compte-rendu provisoire :

4.1 Cotisations :

A la date du 1er novembre 2007, les cotisations payées ne représentent que 6600 Euros, soit l'équivalent de 275 paiements. Le déficit de recette est considérable. Les membres présentant un arriéré de 70 Euros (ils sont nombreux : 3 en section 1; 5 en section 2; 7 en section 3; 5 en section 4; 5 en section 6; 6 en section 7) constituent le prochain bataillon des exclus. La liste en a été envoyée à chacune des sections.

COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS DE GÉODÉSIE ET GÉOPHYSIQUE

4.2 Subvention pour participation à des réunions scientifiques internationales :

Après avoir effectué une ultime démarche auprès du Ministère des Affaires Etrangères, R. Schlich a obtenu une contribution de 3500 Euros pour l'année 2007; la somme correspondante a été créditée sur le compte bancaire du CNFGG. Le bilan n'est pas très satisfaisant. Nous avons reçu 28 demandes. Après évaluation et classement des dossiers par les sections, nous avons retenu 20 dossiers pour un montant total de 6350 Euros et finalement n'avons pu financer que 14 dossiers pour un montant de 3953,11 Euros, compte tenu de 3 désistements, de 2 absences de réponse et d'un rejet pour défaut de justification (voir document attaché envoyé par Marie Caillard à chacune des sections). Le Comité a également financé les frais de voyage et d'inscription des deux délégués nationaux pour un montant de 2056,21 Euros.

→ Action des sections : collecte des demandes de subvention de voyage

Point 5) Recherche d'un Secrétaire Général

Malgré les efforts du Président et de membres du Conseil, ce point reste ouvert faute de candidat. Il est souligné que le Secrétaire général devrait être quelqu'un qui connaisse bien le CNFGG et donc, dans l'idéal, l'un des membres présent ou passé de son Conseil.

Point 6) Recherche d'un Webmestre

Pierre Hubert fait le minimum requis pour maintenir le site Web et assurer un toilettage des informations (par exemple en enlevant les appels à candidature pour le Prix de Thèse... de l'année 2004 !). Grâce à son action, le rapport quadriennal est accessible électroniquement via le site Web. Il souhaite que cette période transitoire s'achève rapidement. Le Président le remercie de son action efficace en tant que « Webmestre par intérim ».

Jean-Baptiste Renard accepterait cette charge dans un an, dans la mesure où il se forme sur ces techniques dans le cadre de la constitution d'un autre site Web. Benoit Langlais se propose d'assurer l'intérim. Le Conseil accepte cette proposition.

Point 7) Vice Présidents

Le Président fait état d'un scénario élaboré par Roland Schlich et Jean-Pierre Barriot pour sortir de la situation actuelle où le premier Vice Président est absent et le second Vice Président joue de facto le rôle de premier Vice Président : Jean-Pierre Barriot démissionnerait, Jérôme Dymont deviendrait premier Vice Président, puis Jean-Pierre Barriot serait candidat à la seconde Vice Présidence. La procédure proposée est conforme aux statuts du CNFGG : une fois reçue la lettre de démission de J.-P. Barriot, et J. Dymont sera de fait Premier Vice-Président (voir article 8.3, 2nd paragraphe). Des lors, le Conseil sera habilité à élire directement un nouveau deuxième vice-président (voir article 8.3, 3eme paragraphe).

Le Président remarque que, dès sa candidature en 2006, Jean-Pierre Barriot visait la seconde Vice Présidence. Cette solution aurait le mérite de clarifier les choses et ne remettrait pas en cause le résultat du vote des membres du CNFGG.

A ce jour, le Président n'a reçu de Jean-Pierre Barriot ni lettre de démission de la première Vice Présidence, ni lettre de candidature à la seconde vice Présidence.

Pierrick Givone se déclare peu formaliste et serait d'accord avec ce scénario... mais il se demande quelle est l'idée de Jean-Pierre Barriot en voulant rester second vice Président ?

COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS DE GÉODÉSIE ET GÉOPHYSIQUE

Le Président pense que Jean-Pierre Barriot veut ainsi maintenir son attachement au CNFGG, auquel il a consacré 8 ans en tant que Secrétaire Général, sans bloquer le système.

Pierrick Givone se demande s'il ne faudrait pas plutôt confier ce poste à quelqu'un qui apporterait de l'air. Jérôme Dymont suggère que, si quelqu'un est prêt à apporter cet air, il s'investisse d'abord dans le Secrétariat Général, où le besoin est plus criant !

Richard Biancale se demande à quoi sert le second Vice président, et s'il y a potentiellement d'autres candidats. Le Président lui répond que le second Vice Président est, en quelque sorte, en réserve. Si le Président ou le premier Vice Président sont empêchés pour quelque raison que ce soit, il devient premier Vice Président et donc futur Président.

Le Président craint que, si rien n'est fait bientôt, Jean-Pierre Barriot ne devienne Président en 2010 en étant soit dans l'impossibilité d'assumer cette fonction (s'il est toujours à Tahiti), soit en situation de l'assumer mais ayant été déconnecté de l'association pendant plusieurs années (s'il est rentré en métropole). L'accord proposé permet d'éviter cette situation. Benoît Langlais remarque que la proposition de Jean-Pierre Barriot montre bien qu'il n'envisage pas d'être Président dans les conditions actuelles.

Claude Boucher et Jean-Baptiste Renard proposent que, pour le prochain Conseil, Jean-Pierre Barriot ait formellement déposé sa démission de la première Vice Présidence et sa candidature à la seconde Vice Présidence. Suite à sa démission formelle, le Conseil procédera à l'élection du second Vice Président, à laquelle d'autres candidatures pourront bien évidemment être soumises.

Faute d'actes formels, le Conseil n'est pas en mesure de trancher. Il décide donc de surseoir en attente d'une action de Jean-Pierre Barriot.

Point 8) Groupe de travail sur l'avenir du CNFGG

Le Président souhaite constituer un groupe de travail sur l'avenir du CNFGG. Il propose que Jérôme Dymont en soit l'animateur, souhaite que le groupe soit principalement composé de « jeunes », et encourage les contributions écrites de tous aux travaux de ce groupe.

Jean-Baptiste Renard considère qu'il faut suivre l'exemple de l'Union des Astronomes, qui est arrivée à se rajeunir et joue un rôle important dans sa communauté. Ce groupe doit y aider ! Pierre Hubert pense que ce groupe peut aussi faire des propositions en ce qui concerne le toilettage des statuts ! Marie-Noëlle Houssais remarque que la section 7 a fait un « tour de table » de la communauté des océanographes auquel les thésards et les jeunes chercheurs ont répondu... tout espoir n'est donc pas perdu de ce côté ! Claude Boucher pense qu'il faut définir le rôle de la structure et bien identifier la communauté qui bénéficie de ses activités ; il remarque que la commission de l'AIG comprenait des jeunes et des moins jeunes...

Jérôme Dymont ne souhaite pas faire de ce groupe une « Constituante », mais simplement un groupe exploratoire, qui rapportera sur ses travaux devant le Conseil. Jean-Baptiste Renard ne veut ni d'usine à gaz, ni de commission fantôme ; il faut aller vite, avec une structure souple et efficace. Pierre Hubert remarque que, si Jérôme Dymont devient président en 2010, pourquoi ne préparerait-il pas un document qu'il soumettrait au Conseil ? Benoît Langlais remarque ironiquement qu'il ne doit avoir que ça à faire ! Jean-Baptiste Renard souligne sa préférence pour un groupe.

COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS DE GÉODÉSIE ET GÉOPHYSIQUE

Jérôme Dymont souhaite que le groupe de travail reflète les différentes communautés qui constituent le CNFGG et ont parfois des cultures différentes. Sans que les participants au groupe de travail ne représentent chaque section, il souhaite que les membres du Conseil suggèrent le nom de participants potentiels à ce groupe de travail.

→ Action des membres du Conseil : proposer des participants potentiels au groupe de travail sur l'avenir du CNFGG

Marie-Noëlle Houssais se demande si la réflexion du groupe doit être limitée en termes financiers. Jérôme Dymont pense que, pour construire, il faut d'abord rêver sans limites, avant de revenir au principe de réalité. Pierre Hubert remarque que l'argent n'est pas le problème du CNFGG, et que les fonds disponibles peuvent représenter un excellent fond de roulement pour le lancement d'actions futures.

Jean-Baptiste Renard demande comment le groupe va fonctionner. Jérôme Dymont pense qu'il faut d'abord identifier les participants, puis fonctionner par courriel de façon à mettre en évidence les points à explorer, discuter... et enfin finaliser au cours d'une réunion.

Richard Biancale demande quels sont les objectifs. Jérôme Dymont rapporte le constat de l'érosion régulière des membres du CNFGG, qui pose la question du rôle du CNFGG dans la communauté et des actions à entreprendre pour enrayer cette érosion. Malgré de timides tentatives de rénovation, l'érosion continue. Jean-Baptiste Renard pense que le CNFGG est une «vieille dame» qui conserve un fort potentiel. Richard Biancale note qu'il a fait trois propositions du G2 vers le CNFGG, et que celui-ci a été peu réactif. Le Président rappelle que l'une de ces propositions a retenu l'intérêt du CNFGG et sera discutée au point 10 de l'ordre du jour. Il souligne aussi que, dans un paysage changeant, qui sera de plus en plus marqué par une certaine mainmise de la FFG, il faut se donner les moyens de faire face. Pierre Hubert conclut en proposant de confier à Jérôme Dymont la mission de constituer et d'animer un tel groupe de travail, à charge de rendre dans un délai d'un an un rapport sur l'avenir du CNFGG. Des rapports d'étape seront donnés lors des réunions du conseil de février et de mai.

Le Conseil manifeste un consensus autour de cette proposition et demande que le groupe rende compte lors de chacune des réunions du Conseil.

Point 9) Prix de thèse

Jérôme Dymont rappelle au Conseil que, en l'absence de secrétaire général, il a lancé avec retard l'annonce du Prix de Géophysique 2007 sur le modèle de celui de l'année précédente. Compte tenu de ce retard, la date limite de remise des dossiers est fixée au 30 novembre. Jérôme Dymont essaiera de transmettre les thèses aux sections au fur et à mesure. Il est demandé à chaque section de choisir la thèse qu'elle défendra pour le 22 décembre, de manière à permettre au jury de mettre à profit la période creuse de fin d'année pour lire les thèses.

→ Action des sections : publicité la plus large possible du prix de Géophysique (jusqu'au 30 novembre)

→ Action Jérôme Dymont : collecter les dossiers et les redistribuer aux sections (jusqu'au 30 novembre)

→ Action des sections : choisir la thèse défendue par la section (entre le 1^{er} et le 22 décembre)

→ Action du jury : lecture critique des thèses (entre le 22 décembre et le 5 février)

COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS DE GÉODÉSIE ET GÉOPHYSIQUE

Les thèses relevant de la Section 5 seront examinées par la Section 6 de manière à ne pas défavoriser les éventuels candidats des spécialités correspondantes.

La question des versions papier ou électronique des thèses est posée par Benoît Langlais. Compte tenu de l'extrême urgence dans laquelle le prix a été lancé cette année, on ne peut que garder le système adopté les années précédentes (3 thèses papier envoyées). Jérôme Dymont fera néanmoins son possible pour renvoyer les exemplaires de thèse présentables aux candidats, bien que Pierrick Givone estime qu'il est souvent nécessaire d'annoter les exemplaires lors de leur examen et que cela rend leur restitution difficile. Il faut penser à revoir les règles du Prix de Géophysique après février 2008 (attribution du prix 2007) et avant septembre 2008 (annonce du prix 2008).

→ Action Conseil : revoir les règles du Prix de Géophysique (février-septembre 2008)

Le Président rappelle que le jury du Prix de Géophysique 2006 était composé du bureau (Michel Menvielle, Roland Schlich et Jérôme Dymont, Jean-Pierre Barriot étant excusé), ainsi que de François Barlier et de Pierre Hubert. Il propose de renouveler cette composition, ce que le conseil approuve.

Pierre Hubert souhaite que l'on remplace la notion de « prix attribué à une thèse soutenue dans une université française » à celle de « prix attribué à une thèse en français soutenue dans toute université ». Cela ouvre le prix à des thèses effectuées dans les universités étrangères francophones. Comme le remarque Pierrick Givone, se trouvent exclues les thèses sur articles, souvent en anglais, voire les thèses rédigées pour tout ou partie dans cette langue. De manière consensuelle, Jean-Baptiste Renard suggère d'élargir comme suit : « prix attribué à une thèse soutenue dans une université française ou soutenue en français dans une université étrangère ». Le Président propose de laisser le groupe de travail sur l'avenir du CNFGG en discuter.

→ Action Groupe de travail : réfléchir au champ d'éligibilité au prix de Géophysique

Point 10) Congrès exceptionnel CNFG2

Richard Biancalo annonce le prochain colloque G2 à Grenoble, les 21-23 novembre. Il s'agit du dernier colloque G2 sous cette forme. Il est envisagé que, par la suite, ce colloque se déroule sous l'égide du CNFGG (cf. réunion du Conseil du 15 mai 2007). Un premier colloque extraordinaire, en 2008, permettrait le rapprochement des deux communautés, avant de partir éventuellement sur une série. Ce colloque extraordinaire aurait une labellisation de l'Année Internationale de la Planète Terre. Un débat aura lieu le 23 novembre au sein du G2 au sujet de ce rapprochement.

A ce jour, les actions suivantes ont été menées dans l'optique de ce colloque extraordinaire :

- Contacts avec l'UNESCO (Robert Missotten) et visite des locaux. L'UNESCO est prête à fournir des locaux (salle à l'UNESCO gratuite pour 3 jours) si l'événement permet une ouverture médiatique, avec quelques heures dédiées à la presse, et éventuellement une ouverture internationale (mais ce dernier point ne semble pas une exigence dure).
- Contacts avec le CNES (qui co-finance les colloques G2 depuis 8 ans, avec l'université d'accueil et la région d'accueil) qui montre la volonté de soutien du CNES, avec une contribution de 5 k€ pour un colloque G2
- Rencontre avec Denis Vaslet, du CNF-AIPT, et de Jean-François Minster, de Total (qui finance largement l'AIP). La labellisation d'un tel colloque est acceptée de fait mais le dépôt d'un dossier formel est requis.

COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS DE GÉODÉSIE ET GÉOPHYSIQUE

Pour réaliser ce dossier, il est nécessaire de définir ce que l'on veut mettre dans le colloque et ce que l'on veut faire passer à la presse.

Richard Biancale propose deux thèmes : « L'eau dans tous ses états » et la gravimétrie (ce second thème est très opportun dans la mesure où une carte d'anomalie de Bouguer du Monde, réalisée par le BGI et labellisée par l'UNESCO, sortira en novembre 2008)

Le colloque durera 3 jours, en novembre 2008. Il faut définir le message scientifique et médiatique, trouver un titre, nommer des responsables (4), construire un calendrier.

Deux possibilités d'accueil :

UNESCO (Mioulis → 100 personnes, ou Fontenoy → 400 personnes) avec déjeuner

CNES (salle Espace → 150 personnes, annexes → 20 à 40 personnes) sans déjeuner

Pierre Hubert mentionne un écueil possible, le fait qu'une autre personne que Robert Missotten soit chargée de l'eau à l'UNESCO. Pierrick Givone souligne « la convergence modérée entre les thèmes scientifiques au sein de l'UNESCO ».

Claude Boucher préférerait que cette manifestation reste nationale. Pour les thèmes, il propose – outre la gravimétrie et l'eau – que la météorologie soit l'un des thèmes, afin de raviver la Section 5. D'autres membres du conseil pensent que cette proposition est risquée.

Jean-Baptiste Renard pense qu'il faut affiner, spécialiser les thèmes, qui sont – comme défini ci-dessus – beaucoup trop larges. Claude Boucher lui assure que les sessions du G2 sont très spécialisées !

En réponse à une question, Richard Biancale précise que les G2 précédents ont rassemblé entre 40 et 80 personnes. Les thèmes de la réunion de novembre 2007 sont l'hydrosphère, INSAR, et la rotation de la Terre. Il y aura des posters et des communications orales. Traditionnellement, les participants assistent aux 3 jours. Une soirée commune est financée par le CNES ou la région. Le colloque est gratuit car subventionné, avec des bourses de voyage. Il n'y a pas d'acte, mais un CD ROM regroupant les présentations.

Pierrick Givone suggère de profiter de l'opportunité, et de ne pas trop discuter le programme ! Le Président propose de se positionner sur le principe, puis de nommer des responsables à parité (deux personnes pour le G2 et deux personnes pour le CNFGG) en charge de faire des propositions.

Pour Jérôme Dyment, il y a donc deux étapes : un projet général à fournir très rapidement pour la labellisation par l'AIPT, et un projet plus construit à présenter devant le G2, le 23 novembre. Le Président du CNFGG est d'accord pour figurer *es qualité* dans la fiche à envoyer au CNF-AIPT.

Le Conseil du CNFGG donne son accord formel pour participer à l'organisation d'un colloque extraordinaire, le CNFG2, en novembre 2008. Cette manifestation sera constituée de 4 demi-journées étalées sur 3 jours. Les demi-journées consacrées au thème sur l'eau se déclineront entre hydrologie continentale (responsabilité Pierrick Givone) ; océanographie (Marie-Noëlle Houssais) ; glaciologie (Michel Fily, sous réserve de son acceptation) ; et atmosphère (Daniel Schertzer, sous réserve de son acceptation). Le Conseil charge Richard Biancale et le Président du CNFGG de constituer et d'animer le Comité d'organisation de ce colloque.

→ Action: Le Président contactera Michel Fily afin d'obtenir son accord

→ Action : Pierrick Givone contactera Daniel Schertzer pour obtenir son accord

→ Action des personnes retenues : affiner les thèmes scientifiques

Il reste à trancher le choix difficile du lieu de la manifestation, entre l'UNESCO et le CNES.

COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS DE GÉODÉSIE ET GÉOPHYSIQUE

Point 11) Année Internationale de la Planète Terre

Le Président fait un bref rappel sur l'Année Internationale de la Planète Terre (AIPT ; information disponible sur le site Web de l'AIPT) et distribue des brochures de présentation, à diffuser largement.

Questions diverses

En ce qui concerne la création d'une section de Cryologie, le Président a contacté Michel Fily, qui s'est montré très intéressé. Il devrait participer à la prochaine réunion du Conseil.

La date de la prochaine réunion du Conseil est fixée au 5 février.

Par ailleurs, l'Assemblée générale aurait lieu le 11 mars. La demi-journée scientifique associée concernerait le satellite ENVISAT et pourrait être organisée dans la salle de l'Espace au CNES. Jean-Baptiste Renard accepte de se charger de l'organisation de la Journée Scientifique et Richard Biancale de réserver la salle de l'Espace au CNES le 11 mars pour la journée.

Note du rédacteur : la salle de l'espace est occupée le 11 mars, mais libre le 4. L'Assemblée générale est fixée au 4 mars, et elle se tiendra dans la Salle de l'espace, au siège du CNES.

L'Ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la réunion à 13 heures 30